

## CA du 1<sup>er</sup> février 2021

Personnes présentes : Nathalie, Isabelle, Yves, Muriel, Olivier, Laure, Anne, Hélène.

Personne excusée : Nadine, Yann Papin (Lieu), Sylvie, Françoise

### Info CA

- ✓ Françoise souhaite quitter le CA (mail du 27 janvier). Elle reste cependant au CA élargi et continue son engagement au sein de la commission ateliers avec Anne.
- ✓ Isabelle : suite à sa prise de poste à Créascoop (remplacement poste de François Beaurepaire), Isabelle est dans l'obligation légale de quitter son poste de coprésidente en charge des finances. Elle maintient son engagement et ses responsabilités au sein du CA de Rions.

### Subventions

- ✓ RDV avec la mairie d'Embrun et Elu à la culture en cours. Muriel relance les mairies pour trouver une date commune...
- ✓ relance auprès du secrétariat de Mme Saudemont (département) pour un rendez vous
- ✓ projet de résidence d'auteur Sud département est validé par le CA. CTL (Contrat Territoire Lecture) à renouveler en incluant ce projet. La DRAC finance 2 mois minimum, on estime le travail salarié à 1/3 temps annuel. Demander à Louis Burle à combien il chiffre le projet. Et prévoir de notre côté(Isabelle).
- ✓ Projet LEADER avec le comptoir des associations (Briançon) en attente de réponse pour financement département, pas sur que cela fonctionne.

### Partenariat GT/Rions

- ✓ Rappel du lien entre Gros Textes et Rions
- ✓ Ne pas hésiter à faire jouer la solidarité entre les deux assos (de trésorerie, salariat, ...)

### Salariat

- ✓ Audrey demande un congé parental de 10h/semaine jusqu'à septembre. Faudra t'il redéfinir ses missions si le projet LEADER est refusé.
- ✓ contrat Hélène tant qu'Audrey est en congés soumis à financement ? plus tiers temps sur le projet de résidence SUD ?
- ✓ Isabelle fait un point sur les finances, et évalue la capacité de l'association à maintenir les postes salariés. Gros Textes peut décaler un investissement prévu cet été pour pallier au manque de trésorerie.

- ✓ Pour l'instant, seul les aides à l'activité partielle ont été sollicitées, nous regardons à quels autres dispositifs nous pouvons prétendre.

### **Le Lieu**

- ✓ Il y a un manque de communication avec cette section autonome alors que Rions de Soleil porte la responsabilité de leurs activités.
- ✓ Le collectif est en train de créer une nouvelle association, mais le bail restera peut être au nom de Rions. Il faudra donc mettre en place une convention de partenariat.
- ✓ Le prochain CA (du 01/03) se tiendra au lieu afin de :
  - Découvrir les nouveaux locaux
  - Rencontrer la nouvelle équipe (une grande partie du collectif s'est renouvelé)
  - Discuter du partenariat des deux assos (convention de partenariat avec l'exemple de GT)
  - Répartir le matériel de chacun (notamment son et Web TV)
  - Interroger leurs choix sur l'accueil du public et particulièrement par rapport aux conditions sanitaires. Rions étant responsable légalement, le CA souhaite être informé des décisions du Lieu.

### **Ateliers**

- ✓ Les ateliers pour les jeunes ont pu reprendre en janvier.
- ✓ L'atelier de Sophie et Cécile a dû être interrompu, à la reprise, il n'y avait plus que 4 participants. Elles seront rémunérées au prorata de la participation.

### **Evénements**

- ✓ Les événements sont en suspend.
- ✓ Une rencontre inter-Tiers-Lieux est prévue vendredi 05/02, afin de réfléchir à un événement commun. Marine et Hélène s'y rendront.

### **AG**

L'AG se tiendra le 21 mars. Un repas partagé est prévu avant, le RDV est fixé à midi.